

## Allocution de Serge Ménard, ministre de la Sécurité publique du Québec devant le chapitre new-yorkais de l'*American Bar Association*

### Le Québec : Un peuple en quête de souveraineté

7 décembre 2000, New York

C'est un grand honneur pour moi de vous adresser la parole aujourd'hui. La première fois que j'ai été mis en contact avec le Barreau de New-York, c'était en 1986. Je venais d'être élu Bâtonnier du Québec et j'assistais au congrès de l'*American Bar Association*. Ce fut un séjour très enrichissant. Je me souviendrai toujours de l'un des ateliers auquel j'avais assisté. Il portait sur les caisses électorales des juges. L'*American Judicature Association* tenait en effet ses assises à New-York en même temps que l'*American Bar*.

Un sujet tout à fait passionnant pour quelqu'un qui vient d'un pays où les juges sont nommés pour occuper leur fonction *durant bonne conduite* ce qui veut presque toujours dire jusqu'à ce qu'ils aient atteint l'âge de la retraite.

Les questions les plus difficiles y furent abordées comme : *Pourquoi dépenser tant d'argent pour se faire élire à un poste aussi mal payé ?*

D'autres activités m'ont fait découvrir ce qui nous unit autant que ce qui nous distingue. Et parmi les choses qui nous unissent, il y a cette croyance que nous avons dans les vertus du système adversaire. Non seulement croyons-nous en ces vertus pour résoudre les conflits que la négociation et la médiation n'ont pas résolus, non seulement croyons-nous qu'un juge qui doit décider entre deux parties sera le plus apte à le faire s'il les a entendues sereinement, avec un esprit ouvert et objectif, mais nous croyons que cette attitude doit nous inspirer dans notre vie quotidienne. La meilleure façon de nous former une opinion juste sur un sujet, c'est d'écouter sereinement, avec un esprit ouvert et objectif, ceux qui peuvent le mieux nous renseigner sur les points de vue différents de cette question.

Comme avocats, nous avons plusieurs déformations professionnelles qui font d'ailleurs l'objet d'un nombre incalculable de plaisanteries, de caricatures et même de livres dont nous sommes d'ailleurs les plus grands collectionneurs. Mais s'il y a une déformation professionnelle que nous devrions conserver et cultiver et dont nous devons être fiers, c'est bien celle-ci, cette attitude d'ouverture et d'objectivité.

C'est sans doute cet esprit qui vous a animés en m'invitant et c'est pourquoi je vous en suis reconnaissant et je me sens aussi honoré.

Je pense également que certains d'entre vous doivent être conscients qu'il y a quand même un petit désavantage sur le plan de l'information qui nous est accessible, à faire partie du pays le plus puissant du monde et de parler l'anglais, qui est devenu l'*esperanto* du monde moderne, la nouvelle langue universelle. C'est que l'on risque d'être beaucoup mieux informé du point de vue des communautés qui parlent notre langue que des autres. Vous ne serez pas surpris de l'apprendre, la majorité des journalistes américains qui viennent au Canada, ne comprennent pas le français et dès lors peuvent difficilement s'informer adéquatement sur ce qui se passe vraiment au Québec.

Puisque j'apprécie tellement votre ouverture d'esprit, qui d'ailleurs ne m'étonne pas, je ne vous ferai donc pas l'injure d'un discours partisan. Ce serait futile et votre attention est trop précieuse. Les gens du Québec vous confirmeront d'ailleurs que j'ai bien peu de goût et de talent pour la politique partisane. Je chercherai plutôt à vous faire comprendre ce qui se passe chez nous, le plus objectivement possible.

Je sais bien que la question la plus importante qui vous brûle les lèvres et pour laquelle vous m'avez invité, moi, un ministre souverainiste, pourrait être ainsi formulée : *Pourquoi diable, voulez-vous quitter un si beau pays, si riche, où la qualité de vie semble être l'une des meilleures au monde ?*

La réponse est simple : parce que nous ne voulons pas disparaître. Parce que nous croyons que les nombreux sacrifices que nos ancêtres ont faits pour demeurer francophones valaient la peine d'être subis. Parce que nous formons une société originale en Amérique et que cela ajoute un élément important de diversité qui contribue à sa richesse. Parce que nous formons un peuple, parce que nous formons une nation et que c'est le propre des nations d'aspirer à la souveraineté.

Et nous savons qu'à l'intérieur du Canada tel qu'il est, nous sommes menacés de disparaître.

Pourtant le Canada aurait pu être bien différent de ce qu'il est devenu. Lorsque nos ancêtres ont accepté de collaborer au pacte confédératif de 1867, ils partageaient avec plusieurs Canadiens-Anglais un idéal aussi rassembleur que celui des pères de la Constitution américaine en 1776 mais avec une différence importante, celle de la langue ou plutôt, des langues.

Ils croyaient jeter les bases d'une idée généreuse et tout à fait originale : un beau grand pays où s'épanouiraient côte à côte et fraternellement deux grandes cultures, basées sur les deux grandes langues de l'Occident, celles qui avaient permis l'épanouissement de la science, de la philosophie, des arts, de grandes littératures. Celles dans lesquelles on avait élaboré les grands principes de l'organisation des sociétés modernes, de la règle de droit, de la démocratie, de l'égalité des hommes et des peuples. Vous savez peut-être que la théorie de la séparation des pouvoirs qui est une des bases les plus importantes de la constitution de votre pays a d'abord été élaborée par Henri de Montesquieu et que les États-Unis demeurent encore dans le monde, le pays qui a reproduit le plus fidèlement les idées de Montesquieu.

Nos ancêtres croyaient que la coexistence fraternelle entre des citoyens de cultures différentes et parlant des langues différentes permettrait un enrichissement mutuel à tous les citoyens. Plus tard, ceux qui partageaient encore ce grand idéal lui auraient ajouté ces préoccupations modernes : l'ouverture sur les cultures qu'apportent avec eux les immigrants et sur celles que nous ont conservées les Premières Nations.

Lorsque que j'étais plus jeune, j'ai partagé cet idéal et l'énoncer me remplit encore d'émotion.

Cet idéal ne s'est pas matérialisé. Et s'il n'a pas réussi, ce n'est pas qu'il n'a pas trouvé assez de *supporters* au Canada français. Il en a même trouvé aussi beaucoup au Canada anglais. Et quand, ensemble, ils ont réalisé que le pacte confédératif ne tenait pas ses

promesses, ils ont élaboré plusieurs projets de changement constitutionnel pour revenir à l'idéal premier.

Et c'est pourquoi, ils parlaient de *peuples fondateurs*, d'un pacte entre *deux nations*. Aucune de ces tentatives de réformes n'a pu être mise en pratique et tous les hommes politiques canadiens-anglais qui ont manifesté une certaine ouverture aux francophones, ont été battus aux élections

De sorte que ce qui a prévalu, ce fut la dure réalité politique : l'assimilation progressive des Canadiens-français partout où ils étaient en minorité. Je crois, comme tous les souverainistes du Québec, que rien ne peut arrêter ce phénomène sinon l'accession à la souveraineté du Québec, seul territoire où les francophones sont en majorité.

Notre société, nous la voulons moderne, vivante, prospère, et non pas folklorique. Le Québec souscrit aux grandes valeurs occidentales et croit que la liberté d'entreprise et d'opinion constitue un enrichissement. Aujourd'hui, la structure industrielle du Québec est clairement orientée vers le savoir, vers une production à fort contenu technologique et à haute valeur ajoutée.

Ainsi, dans le domaine de l'aérospatial, le Québec se classe au 6<sup>e</sup> rang dans le monde, devant l'Italie et l'Espagne, en particulier avec Bombardier, qui est le troisième avionneur civil au monde après Boeing et Airbus. La moitié de l'industrie pharmaceutique canadienne est concentrée au Québec, où la plupart des grandes multinationales réalisent des activités de recherche et de production.

Le Québec — et particulièrement Montréal — joue un rôle croissant dans le secteur névralgique des technologies de l'information. La métropole du Québec est en effet la capitale des télécommunications au Canada. Elle constitue également un pôle important de l'industrie mondiale du multimédia.

Plus que jamais, Montréal est reconnue à l'échelle internationale pour le dynamisme de son secteur de haute technologie, comme en témoigne l'édition de juillet 2000 du magazine Wired, qui la classe au 5<sup>e</sup> rang des villes de haute technologie, à égalité avec New York et Seattle et devant Los Angeles, Paris et Tokyo.

Une autre étude publiée le mois dernier par Price Waterhouse Coopers classe Montréal au 4<sup>e</sup> rang parmi les 15 grandes régions métropolitaines d'Amérique du Nord pour la concentration d'emplois de haute technologie per capita.

Cette volonté ferme des Québécois d'assurer le développement de leur économie sur des bases solides s'est manifestée dans leur appui à l'accord de libre échange de 1989. À cet égard, citons l'ancien secrétaire au Commerce, Bill Daley, qui a déjà affirmé que l'accord de libre échange canado-américain *would have never been completed without the tireless efforts and vocal free trade advocacy of the people and government of Québec*.

Le Québec est maintenant le 7<sup>e</sup> exportateur sur le marché américain, après le Royaume-Uni et devant Taiwan. Le Québec est aussi le 5<sup>e</sup> marché d'exportation des États-Unis, après le Royaume-Uni et devant l'Allemagne, la Corée du Sud et les Pays-Bas.

Il ne faut donc pas s'étonner que les produits québécois soient constamment présents dans la vie quotidienne des New-Yorkais. Par exemple, le Daily News et le Wall Street Journal sont imprimés sur du papier provenant du Québec. Un New-Yorkais sur cinq porte un complet fabriqué au Québec, que ce soit par Peerless, Ballen ou la centaine d'autres entreprises québécoises spécialisées dans le vêtement. Le tiers du temps de transport dans le métro de New York se passe dans des wagons construits par Bombardier, qui est également engagée dans le projet de TGV qui relie New York, Boston et Washington et qu'on a inauguré le 16 novembre dernier.

Si vous êtes un internaute, il y a aussi de fortes chances que votre connexion à Internet soit assurée par de l'équipement produit par Nortel. Et si vous êtes un amateur de films à effets spéciaux — du genre *Titanic*, *Le Parc Jurassique*, *La Matrice* ou *La Guerre des étoiles* — sachez que beaucoup d'entre eux ont été produits par des logiciels conçus par des entreprises québécoises comme *Softimage* et *Discreet Logic*.

Enfin, faut-il souligner que la vie culturelle new-yorkaise est régulièrement enrichie par la contribution d'artistes québécois tels que Céline Dion, Robert Lepage, l'Orchestre Symphonique de Montréal et le Cirque du Soleil ?

Particulièrement depuis l'entrée en vigueur de l'Accord de libre échange nord-américain en 1989, les États-Unis occupent une place prépondérante dans les relations politiques et économiques que le Québec entretient avec le reste du monde. Sur le plan économique, je vous ai déjà mentionné que le Québec est le 7<sup>e</sup> exportateur sur le marché américain et constitue le 5<sup>e</sup> marché d'exportation des États-Unis. De notre côté de la frontière, les statistiques sont encore plus révélatrices: pour l'année 1999, le Québec a envoyé pas moins de 85 % de ses exportations hors Canada vers les États-Unis, soit plus de 52 milliards \$. Plus de 70 % des investissements étrangers au Québec proviennent également des États-Unis; ces investissements s'orientent de plus en plus vers des créneaux de pointe, notamment les biotechnologies, le multimédia et l'informatique.

Les États-Unis constituent désormais le principal partenaire commercial du Québec, devant les autres provinces canadiennes. Cet état de fait peut être principalement attribué à l'ALÉ, qui a permis une transition de notre activité économique vers des axes plus naturels (Nord-Sud plutôt que Est-Ouest). L'État de New York, et la région du Moyen-Atlantique dont cet État fait partie, sont nos principaux partenaires commerciaux américains; l'État de New York importe près de 10 milliards \$ annuellement en produits québécois, tandis que l'ensemble de la région Moyen-Atlantique achète pour plus de 14 milliards \$.

Ce qui a fait le succès du Québec jusqu'à maintenant, c'est son ouverture au monde conjuguée à sa détermination à préserver sa langue et sa culture. C'est avec la même ouverture que nous envisageons l'avenir quelle que soit notre allégeance politique.

En effet, au Québec, les fédéralistes et les souverainistes partagent un objectif fondamental: non seulement la survie, mais bien plutôt l'épanouissement d'une culture originale en Amérique fondée sur la langue française. Tant les fédéralistes que les souverainistes croient que l'héritage culturel québécois a été bonifié de multiples façons par la contribution des vagues successives d'immigrants et celle, bien entendu, des Premières Nations. Enfin, une majorité des fédéralistes québécois, surtout chez les francophones,

partage l'insatisfaction des souverainistes quant au fonctionnement du système fédéral actuel.

Ce qui distingue les fédéralistes des souverainistes, ce n'est pas l'amour du Québec, que nous partageons tous, ce n'est pas la confiance que nous avons dans les capacités des gens de chez nous à maîtriser toutes les facettes d'un État moderne : que ce soit l'économie, les sciences, la finance, le droit, le génie, l'éducation, la médecine, la culture, les technologies anciennes et nouvelles. Ce n'est pas non plus la fierté d'être Québécois ni la conviction que cette différence valait la peine d'être sauvegardée et transmise à nos enfants pour qu'ils la chérissent, la développent et la transmettent à leur tour, sans arrogance pour les autres cultures, sans complexe de supériorité, avec un esprit ouvert et tolérant.

Non, ce qui nous sépare, fédéralistes et souverainistes, ce n'est ni l'amour, ni la fierté, ni la confiance, c'est la perception que nous avons de la capacité du reste du Canada à tirer les conséquences de notre différence, à reconnaître que le Québec ne peut être considéré une province comme les autres parce qu'il est le seul gouvernement en Amérique du Nord à être élu par une majorité de francophones...

Oui, le Québec peut paraître ambigu ! Une partie importante de sa population demeure très attachée à certains attributs du Canada, non pas seulement à ses beautés naturelles, mais aussi à certaines valeurs de la société canadienne que nous avons façonnées ensemble au cours de notre histoire commune. En même temps, les Québécois francophones restent profondément attachés à la langue qui leur a été transmise au prix d'importants sacrifices, à la communauté originale qui en est issue.

Mais cette langue a toujours été en danger partout où les francophones ont été en minorité. Même au Québec, au cours des cinq années qui ont séparé les deux derniers recensements, le français comme langue d'usage à la maison, a légèrement fléchi. Pour les francophones qui en 1867, ont donné leur accord au pacte confédératif comme pour ceux qui l'ont défendu par la suite, ce n'est pas le résultat qu'ils en attendaient. Le phénomène est-il réversible ?

Ces sentiments d'attachement et d'inquiétude coexistent chez la majorité des Québécois. Ils n'imputent pas la marginalisation croissante du fait français à une intention malicieuse ou au désir d'assimilation des Canadiens de langue anglaise quoique notre histoire en ait fourni quelques exemples. Ils croient que la majorité d'entre eux reconnaît aujourd'hui que le fait français constitue l'une des grandes richesses du Canada.

Mais le phénomène d'assimilation continue. Il risque même de s'accroître avec la tendance bien compréhensible qu'ont les immigrants, qui sont de plus en plus responsables de l'augmentation de la population au Canada, de favoriser l'intégration de leurs enfants à la majorité de langue anglaise et la maîtriser cette langue d'abord, d'autant plus que c'est elle qui ouvre la porte du pays le plus riche du monde et dont on n'est jamais très loin au Canada.

Si le phénomène d'assimilation continue, c'est qu'il est causé par d'autres forces indépendantes de la volonté des Canadiens. Une chose est certaine, pour les francophones et le Québec en particulier, le pacte confédératif n'a pas tenu ses

promesses. C'est pourquoi, depuis plus d'un demi-siècle, tant de Québécois ont cherché à obtenir des changements à la Constitution. Pour concilier ce double attachement.

Tâche impossible ! Je ne veux pas épiloguer devant des étrangers, sur les raisons qui ont empêché le Québec d'obtenir les changements constitutionnels qu'il jugeait essentiels pour assurer son avenir. Il suffit de savoir qu'aucun changement substantiel en ce sens n'a été accordé. Je voudrais simplement que vous soyez conscients de ceci : les Québécois ne détestent ni le Canada ni les Canadiens. Ce qu'ils n'aiment pas, c'est la constitution canadienne. Et comme il apparaît impossible de la changer de façon substantielle, ils ont dû chercher une autre solution.

La crainte de la *minorisation* toujours plus grande et le respect dû à ceux qui ont tant lutté pour nous léguer une langue et un certain nombre de valeurs ne sont pas les seuls fondements du mouvement souverainiste. L'épanouissement normal d'un peuple qui en une génération est sorti d'un État clérical qui l'avait à la fois protégé mais coupé du monde moderne, en est un autre. La souveraineté est donc loin d'être un vestige politique désuet, c'est plutôt une étape essentielle dans l'évolution du Québec moderne.

Et le peuple québécois est un peuple pacifique et profondément démocratique. Il est bon de se rappeler que la presse internationale qui a couvert le dernier référendum a été unanimement impressionné par l'absence totale de violence pendant la campagne référendaire. Encore une fois, au-delà des enjeux qui peuvent parfois diviser les Québécois, tous s'entendent sur la nécessité de préserver le climat démocratique, empreint de civisme et de respect des opinions divergentes, que nous avons su forger au fil des ans.

Les slogans que l'on entend parfois contre les *méchants séparatistes* laissent trop souvent croire le contraire.

Les slogans politiques ! Ils sont inévitables dans un processus démocratique. Même s'ils sont aussi d'importants outils de propagande dans les régimes totalitaires. Dans les pays démocratiques, ceux qui les utilisent sont généralement de bonne foi. Ils veulent ainsi cristalliser en un ou quelques mots l'essentiel de leur programme. En fait, ils les choisissent pour gagner. Et leurs choix peuvent nous en dire long sur la perception qu'ils ont de l'état de leur opinion publique.

Le mot *séparatiste* est beaucoup utilisé comme slogan ! Lorsqu'ils parlent du mouvement souverainiste, les fédéralistes tiennent à utiliser le mot *séparatiste* alors que les partisans de la souveraineté s'en gardent bien.

Vous n'entendrez jamais un représentant du Canada à l'étranger parler de souveraineté du Québec mais toujours de séparation.

Pendant la dernière campagne référendaire, les partisans du non avaient d'ailleurs fait du mot *sépa - ration* bien séparé par le milieu, le slogan principal de leur campagne.

A moins de penser que toute la classe politique du Québec est complètement déconnectée de son électorat, il faut nécessairement en conclure que la majorité des Québécois ne veulent pas la séparation. Ce que de plus en plus d'entre eux veulent et ce que veut une majorité des francophones du Québec, c'est la souveraineté.

Il est probable que pour la majorité d'entre vous, il n'y a pas de différence entre la souveraineté et la séparation. Mais il est important de prendre conscience que pour une partie très importante de l'opinion au Québec, il y a une différence. Sinon, les hommes et les femmes politiques du Québec ne se livreraient pas à une telle querelle de mots autour des expressions *séparatistes* et *souverainistes*.

Comment définir cette différence ? Le faire avec clarté m'apparaît une tâche impossible parce que l'opinion de la majorité ou même de cette partie importante de l'électorat indécis qui décidera entre les positions des fédéralistes et des souverainistes, est constituée de milliers d'opinions individuelles. Et, comme dans toute grande idée politique, les motivations sont diverses allant de l'émotion à la raison en passant par l'intérêt.

Ce que je peux cependant exposer avec clarté, c'est ma propre perception de cette différence.

La souveraineté, ce n'est pas rien. Cela signifie que le Québec aurait le pouvoir de voter toutes les lois s'appliquant sur son territoire, d'y percevoir tous les impôts et toutes les taxes et jouirait d'une personnalité internationale. Mais au delà de cela, la libre circulation des personnes, des biens, des capitaux et des services serait assurée.

Il est certain que dans le domaine économique, nous ne voudrions pas briser les liens qui nous unissent au reste du Canada et dont nous tirons un avantage mutuel. Je ne crois pas entre autres que les banques canadiennes voudraient voir le marché du Québec leur échapper à l'avantage de banques américaines. Cela est sûrement vrai de plusieurs autres grandes entreprises canadiennes bien établies à travers tout le Canada. L'union économique que nous envisageons dans un partenariat leur permettrait de préserver ces acquis.

La différence entre souveraineté et séparation, c'est le partenariat !

L'offre de partenariat a toujours été associée au projet souverainiste. En 1980, la question référendaire portait sur le concept de souveraineté-association. En 1995, elle portait sur la souveraineté accompagnée d'une offre de partenariat économique. Ce sont deux concepts très voisins. Ils proposent tous deux la souveraineté que l'on peut résumer comme je l'ai déjà fait plus tôt c'est-à-dire : toutes les lois, tous les impôts et une personnalité internationale et pour le reste, quelque chose à négocier mais qui comprendrait au minimum la liberté de circulation des personnes, des biens, des capitaux et des services.

L'offre de partenariat tient compte des relations étroites que les Québécois souhaitent conserver avec les Canadiens. Elle tient compte également de leurs aspirations sur le plan économique et de leur désir de conserver les acquis mutuels de l'espace économique canadien. Elle est basée sur la conviction qu'il y aura un avantage réciproque à garder un certain nombre de choses en commun. Cela est vrai, non seulement sur le plan économique mais aussi dans d'autres domaines.

Avant un référendum, la réponse de toute la classe politique du Canada anglais à cette offre de négociations est non. Il n'y aura pas de négociations. Cette réponse peut être considérée au mieux comme une position de négociation. De ce point de vue, elle est

compréhensible. Mais il peut être utile de considérer les autres significations de cette réponse.

Il faut le faire à la lumière du fait qu'aucun amendement significatif de la constitution n'est possible. C'est ce que nous enseignent l'expérience des cinquante dernières années et les échecs successifs de tous les projets de changements substantifs de la Constitution. Et encore aujourd'hui, rien ne laisse prévoir que l'opinion pourrait changer suffisamment au Canada anglais pour que les Québécois puissent entreprendre le long processus d'amendement à la constitution avec quelque espoir de succès. Dans cette optique, ce non à toute négociation signifie que les Québécois n'ont de choix qu'entre le statu quo et la sécession pure et simple.

C'est cela qui fait dire aux fédéralistes qu'il n'y a pas de différence entre la souveraineté et la séparation. Le reste du Canada ne voulant pas négocier un nouveau partenariat, choisir la souveraineté, c'est choisir la séparation. Mais ne rien changer à l'état actuel des choses, c'est objectivement, choisir de disparaître. Pas tout de suite, pas de mon vivant mais la tendance est claire. Nous représentons le tiers des Canadiens en 1867, nous sommes actuellement moins du quart, les prévisions les plus optimistes nous placent à 15% en 2050. Partout où dans le reste du Canada, les minorités francophones ont atteint ce niveau, elles ont été rapidement assimilées. Un peuple peut-il choisir de mourir? Si oui, je ne voudrais pas en faire partie, et probablement que vous non plus.

Mais la souveraineté accompagnée d'une association ou d'un partenariat économique est un véritable tremplin vers l'avenir, un tremplin qui permettrait de relancer les relations Québec-Canada sur des assises mutuellement bénéfiques. Je crois que nous avons assez d'intérêts en commun, que nous partageons assez de valeurs pour qu'une nouvelle association soit non seulement souhaitable mais réalisable.

Qu'y trouverait-on ? Tout ce que nous voudrions y mettre. Tout ce que nous trouverions mutuellement avantageux d'y mettre. Cette approche aurait le mérite de ne plus hypothéquer l'avenir en liant le sort de nos héritiers aux sempiternelles querelles constitutionnelles. Nous n'aurions plus à nous demander si tel ou tel sujet devrait relever du fédéral ou du provincial dans l'esprit des Pères de la confédération, il y a 133 ans, à une époque où l'on ne pouvait imaginer le monde d'aujourd'hui. Quant à nous, nous le ferions avec d'autant plus de confiance qu'après des délais dont nous aurions d'abord convenu, nous pourrions nous retirer d'ententes qui ne seraient pas mutuellement avantageuses pour exercer seuls cette partie de notre souveraineté.

Voyez-vous, la raison pour laquelle le Québec s'attache avec tant d'ardeur à protéger tous les pouvoirs que lui accorde la constitution actuelle, c'est qu'il sait que tout abandon est irréversible et aura vraisemblablement des conséquences insoupçonnées.

Quand les Pères canadiens français de la confédération ont accepté ce nouveau pacte, ils avaient la conviction que les pouvoirs accordés au Québec seraient suffisants pour assurer au français un développement égal à l'anglais. Non seulement ils ne devaient pas s'avérer suffisants, mais le fédéral devait avoir une tendance irrésistible à envahir continuellement les champs de compétence réservés aux provinces. Je sais que cette dernière tendance est aussi très mal reçue dans l'Ouest canadien. Mais au Québec, c'est à long terme, une question de survie.

Dans un nouveau partenariat basé sur la souveraineté des deux États membres, nous pourrions collaborer dans tout domaine où nous estimerions que ce serait à notre avantage mutuel, avec d'autant plus de confiance.

Certains diront que nous ne voulons garder du Canada que ce qui est à notre avantage. Erreur ! Nous acceptons d'avance que nous ne collaborerions que dans les domaines où le Canada trouverait aussi son avantage.

Enfin, à ceux qui croient que le Québec coûte cher au reste du Canada, il n'est pas inutile de signaler que dans un tel arrangement, le Québec ne lui coûterait plus rien.

Comment comptons-nous atteindre cet objectif mutuellement avantageux? Par le jeu de la démocratie. C'est vrai qu'il faut écarter la procédure d'amendement constitutionnel. Mais je pense que les constitutions ne sont pas éternelles et qu'il faut parfois se demander : qu'est-ce qu'il y a au-dessus des constitutions. Sur quoi fondent-elles leur légitimité ?

Si on regarde dans le passé pour chercher la réponse à cette question, il est probable qu'on y trouvera peu de modèles à imiter. Mais si on examine plus attentivement l'histoire du siècle qui vient de se terminer, on découvrira facilement qu'après les deux guerres les plus meurtrières de tous les temps, l'humanité a commencé à penser qu'il ne fallait plus que les constitutions naissent dans le sang.

La nouvelle règle devait être celle de la volonté des peuples; à cet égard, la Constitution des États-Unis ne débute-t-elle pas par ces mots si lourds de sens "We The People"? Cette règle ne fut pas hélas toujours suivie mais je suis sûr que c'est la seule que la majorité des Canadiens sont prêts à reconnaître. Car, vous savez, le Canada s'enorgueillit d'un prix Nobel et demi de la paix. Le prix, c'est bien sûr celui de Lester B. Pearson pour avoir fait constituer par les Nations-Unies la première force internationale de paix mettant ainsi fin au conflit de Suez. La demie réfère à celui que les casques bleus ont reçu comme institution : les Canadiens des deux langues estimaient tous qu'une bonne moitié de ce prix revenait au Canada non seulement à cause de la paternité de M. Pearson mais aussi parce que le Canada a participé depuis, à presque toutes les forces de paix. En fait, plus de 125 000 Canadiens ont servi sous le drapeau bleu des Nations-Unies, plus que tout autre pays.

Comment peut-on imaginer que l'on puisse changer totalement de constitution? Pacifiquement, politiquement en se basant sur la volonté d'un peuple clairement exprimée, au cours d'un processus entièrement démocratique. Ceux qui ont inventé les casques bleus ne voudraient certainement rien de moins.

Mon but n'était pas de vous convaincre du bien-fondé de mes opinions mais de vous exposer une réalité. A moins d'un changement radical de la constitution canadienne, ce qui m'apparaît impossible à court et même à moyen terme, il y aura un autre référendum. Quand viendra le prochain référendum, selon toute probabilité, la question cherchera à bien cerner le mieux possible ce désir collectif d'atteindre la souveraineté tout en maintenant de cordiales relations avec nos voisins canadiens: ce sera probablement quelque chose qui voudra dire : *la souveraineté, la main tendue.*